



Les femmes au cœur de l'emploi public

En 2021, les femmes représentent 63,1% des agents de la Fonction publique (et jusqu'à 78,1% dans la Fonction publique hospitalière). Derrière ces chiffres se cachent bien des disparités.

Les femmes très présentes sur certains emplois.



68,7%

des enseignants (FPE)

95,1%

des agents des filières médicales et médico-sociales (FPT)

97,1%

des sages-femmes (FPH)

Elles le sont beaucoup moins dans d'autres professions.

6,1%

des personnes travaillant dans la filière incendie (FPT)

17,8%

des militaires (FPE)

36,1%

des personnels techniques et ouvriers (FPH).

Loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique.

La loi vise à accélérer la féminisation de la haute fonction publique. Elle porte à 50% le quota obligatoire de primo-nominations féminines aux emplois supérieurs et de direction et instaure un index de l'égalité professionnelle dans la fonction publique sur le modèle du secteur privé. Plus précisément, les administrations de plus de 50 agents devront publier tous les ans sur leur site internet des indicateurs sur les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et les actions mises en œuvre pour les supprimer.

Pour aller plus loin:

[Vie-publique.fr](https://vie-publique.fr)